

**DELIBERATION N° 6 / 2006 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AGENCE POUR
L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS A L'ETRANGER
Réunion du 26 avril 2007**

**Le conseil d'administration de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger s'est réuni
le 26 avril 2007 à 10H**

Etaient présents :

M. Philippe ETIENNE, Mme Marie-Christine SARAGOSSE, M. Hubert RENIE, M. Robert MOULIE, M. François SASTOURNE, M. Gilles FAVRET, M. François PERRET, M. Gérard BONNET, M. Philippe DECOUAI, M. Thomas VRATNIK, M. Erik LINQUIER, M. Jean OURADOU, M. André FERRAND, M. Jean-Pierre BAYLE, M. François DENIS, M. Abdelouhab BOUKOURAYCH, M. Didier PEREME, M. Michel BOUDOUX, M. Roger FERRARI, M. Patrick SOLDAT, M. François TURLAN.

En application de l'article 4 du décret n°2003-1288 du 23 décembre 2003, M. Marc FOUCAULT empêché a donné procuration à Monsieur Gérard BONNET ; M. Jean-Christophe DEBERRE empêché a donné procuration à Mme Marie-Christine SARAGOSSE ; Mme Françoise LE BIHAN empêchée a donné procuration à M. Gilles FAVRET

Voix consultatives : Mme Maryse BOSSIÈRE, M. Didier COULOMBEL, M. Jean SARREO.

POINT N° 6 : autorisation de recourir à l'emprunt pour le lycée Jean Mermoz à Dakar

Le conseil d'administration autorise la directrice de l'Agence à porter l'autorisation initiale d'emprunt de 7M€ destiné au financement de la reconstruction du lycée Jean Mermoz à Dakar (Sénégal) à un montant de 17 M€..

VOTE POUR : 22

CONTRE: 0

ABST : 3

Pour exécution
La Directrice



Maryse BOSSIÈRE

Le Président



Philippe ETIENNE

Destinataires

Monsieur le ministre des affaires étrangères.

Madame la ministre déléguée à la coopération, au développement et à la francophonie.

Monsieur le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Monsieur le ministre délégué au budget et à la réforme de l'Etat.